



Jeun'Est

Guide pratique Partenaires

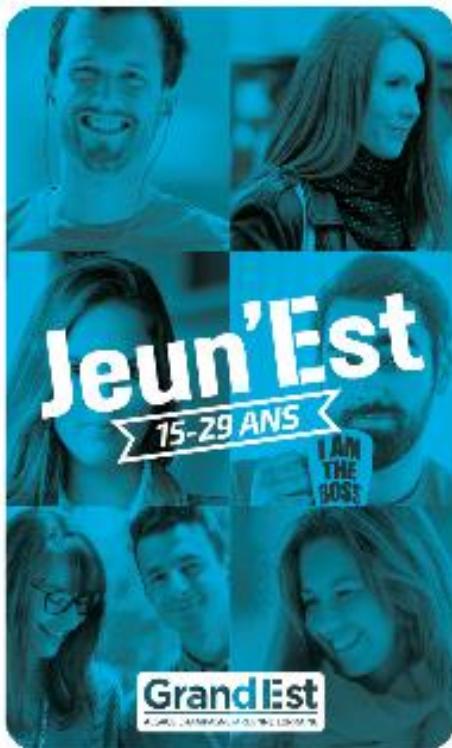


Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. CREATION DE COMPTE.....	4
3. DEMANDE DE CONVENTIONNEMENT.....	6
4. SIGNATURE DE CONVENTION.....	7
5. REALISER UNE TRANSACTION.....	9
5.1. <i>Transaction sur l'espace Partenaire</i>	9
5.1.1. Réaliser une transaction	9
5.1.2. Relevés des transactions.....	10
5.1.3. Annuler une transaction	10
5.2. <i>Transaction sur l'application mobile Jeun'Est Pro</i>	11
5.2.1. Installation de l'application mobile	11
5.2.2. Connexion sur l'application mobile Jeun'Est PRO	11
5.2.3. Réaliser une transaction	11

1. INTRODUCTION

Le dispositif Jeun'Est, à l'initiative de la Région Grand Est, permet aux jeunes de la région de 15 à 29 ans de bénéficier d'avantages financiers dans de nombreuses structures partenaires du dispositif.

Votre structure répond aux critères du dispositif Jeun'Est, c'est pourquoi nous vous invitons à vous conventionner auprès de la Région Grand Est pour le dispositif Jeun'Est.

Vous trouverez ci-après un guide afin de vous créer un compte, vous conventionner à Jeun'Est et réaliser des transactions.

2. CREATION DE COMPTE

En vous rendant à l'adresse <https://partenaire.jeunest.fr>, vous pouvez vous créer un compte Partenaire. Pour vous créer un compte, vous aurez besoin de renseigner votre Raison sociale, votre numéro de SIRET ainsi que votre adresse mail. Après la création de votre compte, vous recevrez un identifiant et un mot de passe temporaire afin de vous connecter à votre espace Partenaire.

Inscription

Veuillez renseigner les informations ci-dessous :

Raison sociale : *

N° SIRET : *

Adresse mail : *

Confirmation mail : *

Veuillez cocher le captcha :*
Ce système permet d'éviter l'utilisation de programme automatique remplaçant les formulaires.

I'm not a robot  reCAPTCHA
Privacy - Terms

[ANNULER](#) [JE CRÉE MON COMPTE](#)

*Champs obligatoires **



Merci pour votre inscription



Votre compte a bien été créé.

Vous allez recevoir par email les identifiants de votre espace partenaires.

Afin de vous affilier, n'oubliez pas d'effectuer votre demande de conventionnement depuis votre espace partenaires.

[JE ME CONNECTE](#)

Connectez-vous ensuite à votre espace personnel grâce aux identifiants de connexion reçus par mail. Attention : conservez bien votre numéro d'identifiant, qui est unique et vous permettra de vous connecter à votre espace partenaire.



Il vous sera alors demandé de modifier le mot de passe temporaire que vous avez utilisé lors de votre première connexion par un nouveau mot de passe. C'est ce nouveau mot de passe qui vous servira pour vous connecter à l'avenir.

Ancien mot de passe :*

.....

Nouveau mot de passe :*

.....

Confirmation nouveau mot de passe :*

.....

Veuillez cocher le captcha :*

Ce système permet d'éviter l'utilisation de programme automatique remplaçant les formulaires.

I'm not a robot reCAPTCHA
Privacy - Terms

MODIFIER

*Champs obligatoires **

3. DEMANDE DE CONVENTIONNEMENT

Après vous être connecté à votre compte, vous pouvez faire votre demande de conventionnement.

Le formulaire est disponible directement sur la première page de votre espace Partenaire.

Avant de commencer à faire votre demande, nous vous invitons à vous munir du RIB de votre structure ainsi que de votre KBIS (de moins d'un an) ou de vos Statuts d'association.

Chaque étape du formulaire est accompagnée d'un bouton « Précédent », vous permettant de revenir à l'étape précédente ; et d'un bouton « Continuer » vous permettant d'accéder à l'étape suivante.

Tout d'abord, vous pourrez sélectionner le type de votre structure parmi :

- Librairie
- Association de Parents d'élèves
- Association sportive
- Spectacle
- Cinéma

Ensuite, vous pourrez sélectionner le(s) type(s) de convention(s) pour laquelle vous souhaitez vous conventionner. Selon le type de structure, vous avez la possibilité de sélectionner :

- Livre loisir
- Manuel scolaire
- Sport
- Spectacles
- Cinéma

La 3^{ème} étape consiste à saisir les coordonnées administratives de votre entreprise, les coordonnées du responsable de la structure, celles que vous souhaitez voir apparaître sur le site internet ainsi que les coordonnées bancaires de votre structure.

Attention :

- Le numéro de téléphone portable du responsable de la structure est nécessaire afin de signer votre convention électroniquement. Il ne sera pas visible des différents publics de Jeun'Est
- Vérifiez que le nom du titulaire du compte bancaire ainsi que l'IBAN sont bien liés à votre structure, dans le cas contraire, nos équipes invalideront votre conventionnement et vous demanderont de modifier les informations saisies

L'étape suivante vous permet de joindre les fichiers correspondants (RIB, KBIS, Statuts d'association) qui permettront à nos équipes de vérifier la validité des informations saisies.

Attention :

- Merci de vous munir d'un KBIS de moins d'un an
- Si au moins une de vos pièces justificatives fait l'objet d'une erreur de validation (non-conformité, illisible, ...), nos équipes invalideront votre demande et il vous sera demandé de modifier les informations saisies

La dernière étape du formulaire est un récapitulatif des données saisies dans les étapes précédentes. Vous pouvez vérifier ainsi les informations saisies, ainsi que vos pièces justificatives. Si vous souhaitez modifier les informations, un bouton précédent est disponible afin de revenir sur vos informations. Pour valider la conformité des informations, cochez la case « En cochant cette case, je valide la conformité des informations indiquées ci-dessus * » et cliquez sur « Valider ».

4. SIGNATURE DE CONVENTION

Après avoir validé vos informations, il est nécessaire de signer la (les) convention(s). Il vous suffit pour cela de cliquer sur le dossier Orange.



Convention	Statut	Signature
Livre Loisir 2018-2019	En attente de signature	
Manuel scolaire 2018-2019	En attente de signature	

Ajouter une convention 

Vous pourrez alors signer électroniquement votre convention. Pour cela, vérifiez que le numéro de téléphone portable du responsable de la structure est bien renseigné, puis cliquez sur « Envoyer le SMS ». Un code à 6 chiffres vous sera envoyé par SMS. Saisissez ce code dans le champ « Code SMS » puis cliquez sur « Signer ».



Vous allez procéder à la signature électronique de votre convention.

Pour cela, un code à usage unique sera envoyé par SMS sur le numéro de téléphone portable du responsable de votre structure renseigné dans "Mes informations"

Votre code sera envoyé au numéro :

Il est obligatoire d'utiliser un numéro de téléphone mobile, capable de recevoir les SMS, afin de procéder à la signature électronique. Si aucun numéro n'a été renseigné ou qu'ils ne sont pas compatibles avec l'envoi d'un SMS, merci de mettre à jour votre fiche partenaire avant de procéder à la signature électronique de votre convention.

Télécharger la convention



MODIFIER LE NUMÉRO ENVOYER LE SMS

Code SMS : *

N°

SIGNER

Votre convention passera ensuite au statut « En attente de validation ». Cela veut dire que votre demande a été envoyée aux équipes Jeun'Est, qui s'occuperont de valider votre demande.

Convention	Statut	Signature
Livre Loisir 2018-2019	En attente de validation	
Manuel scolaire 2018-2019	En attente de signature	

Votre convention peut avoir différents statuts :

- En attente de signature : Vous devez signer électroniquement votre convention
- En attente de validation : Votre demande de conventionnement est en traitement par les équipes Jeun'Est
- En anomalie : Votre demande de conventionnement présente une erreur au niveau des informations que vous avez saisies dans le formulaire, veuillez vérifier la conformité des informations saisies
- Demande validée : Votre demande de conventionnement a été validée par les équipes Jeun'Est
- Demande refusée : Votre demande de conventionnement a été refusée par les équipes Jeun'Est

Chaque modification de statut de votre convention entraîne l'envoi d'un mail et vous pouvez suivre l'état de votre conventionnement via votre espace Partenaire.

5. REALISER UNE TRANSACTION

Jeun'Est permet aux jeunes de 15 à 29 ans de profiter d'avantages chez les nombreux partenaires. En tant que partenaire, vous pouvez accepter les paiements avec la carte (pour les lycéens) ou l'application mobile Jeun'Est des bénéficiaires.

5.1. TRANSACTION SUR L'ESPACE PARTENAIRE

5.1.1. Réaliser une transaction

Pour réaliser une transaction, connectez-vous sur votre espace partenaire, dans la rubrique « Effectuer un débit ». Vous serez invité à saisir le numéro de carte Jeun'Est du bénéficiaire. Ce numéro est visible sur la carte physique des lycéens ou sur l'application mobile. Ensuite, un code confidentiel vous sera demandé, qui correspond à la date de naissance du bénéficiaire. Cela permet de vérifier l'identité de celui-ci.

Identification de la carte Jeun'Est

Afin d'effectuer un débit, veuillez indiquer le numéro imprimé au dos de la carte Jeun'Est, ainsi que la date de naissance du bénéficiaire.
Puis cliquez sur "Rechercher".

Numéro de carte Jeun'Est : *

Date de naissance du bénéficiaire : *

RECHERCHER

Une fois le bénéficiaire recherché, vous pouvez vérifier les informations du titulaire (Nom, Prénom, Code postal et Ville) avant de sélectionner le porte-monnaie du jeune à débiter. Seuls les porte-monnaie liés aux conventions pour lesquelles vous êtes affilié seront disponibles.

ATTENTION : Si vous bénéficiez de plusieurs conventions, vérifiez que vous débitez le porte-monnaie correspondant aux achats du jeune.

Informations sur le titulaire de la carte

Nom :

Prénom :

Code postal :

Ville :

Choix du porte-monnaie à débiter :

Solde disponible :

Vous pourrez ensuite saisir le montant à débiter du porte-monnaie ainsi qu'une description de l'article. Ensuite, vous pouvez cliquer sur « Débiter la carte » pour finaliser la transaction.



Transaction demandée

Montant à débiter : *

Description de l'article

DÉBITER LA CARTE

5.1.2. Relevés des transactions

Dans l'onglet « Relevés & Historique », vous trouverez le détail des transactions réalisées avec votre compte partenaire. Vous pouvez filtrer votre recherche par date de transactions.

Un tableau récapitulatif détaille les transactions avec :

- Numéro de dossier
- Nom du bénéficiaire
- Prénom du bénéficiaire
- Date de la transaction
- Type de transaction
- Montant
- Statut

Vous pouvez aussi exporter le tableau au format Excel depuis ce même écran.

5.1.3. Annuler une transaction

Depuis l'onglet « Relevés & Historique », vous pourrez annuler une transaction jusqu'à 24 heures après la date de la transaction. Pour cela, cliquez sur la croix rouge dans le tableau des transactions.

ATTENTION : Toute action d'annulation est irréversible.

5.2. TRANSACTION SUR L'APPLICATION MOBILE JEUN'EST PRO

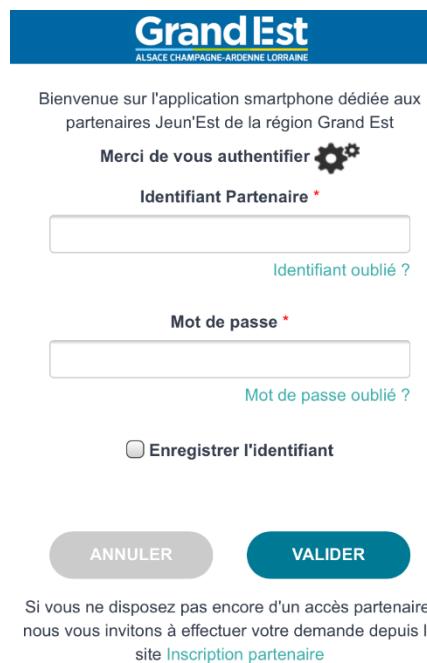
5.2.1. Installation de l'application mobile

L'application mobile Jeun'Est Pro est disponible gratuitement sur l'App Store et le Play Store :

- App Store (iOS) : <https://itunes.apple.com/fr/app/jeunest-pro/id1392481916?mt=8>
- Play Store (Android) : <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.grandest.jeunestpro>

5.2.2. Connexion sur l'application mobile Jeun'Est PRO

A l'ouverture de l'application mobile, connectez-vous grâce à vos identifiants et mot de passe de votre compte Partenaire Jeun'Est.



5.2.3. Réaliser une transaction

Sur l'écran « Réalisation d'une transaction », vous pouvez scanner le QR-Code de la carte du bénéficiaire.

Pour cela, cliquez sur « Scannez un QR-Code ». Le module de scan de QR-Code s'ouvre et permet de récupérer le numéro de carte du bénéficiaire Jeun'Est. Le scan fonctionne sur le QR-Code de la carte physique ainsi que sur la carte « virtuelle », disponible sur l'application mobile du bénéficiaire. Le scan va automatiquement saisir le numéro de la carte du bénéficiaire.

(*) *En fonction de la configuration de votre smartphone, celui-ci vous demandera probablement d'autoriser l'application Jeun'Est Pro à accéder à la webcam du smartphone.*

Ensuite, il vous faudra renseigner la date de naissance du bénéficiaire puis choisir le porte-monnaie sur lequel vous souhaitez effectuer une transaction. Ensuite, cliquez sur « Rechercher ».

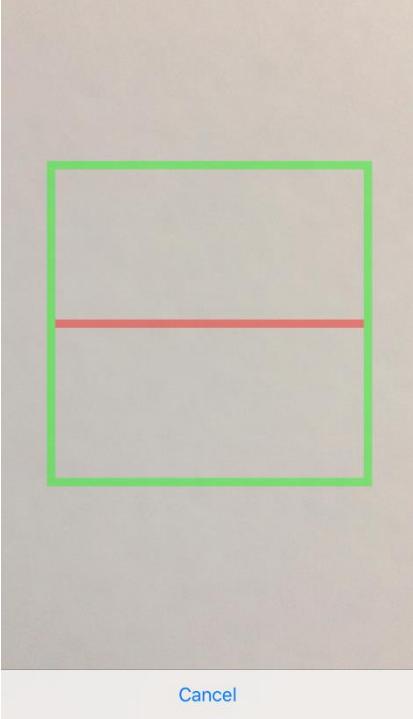
L'écran indique ensuite les informations sur le bénéficiaire et le solde disponible sur le porte-monnaie. Vous pouvez indiquer le montant de la transaction souhaitée et cliquer sur le bouton « Débiter la carte ».

Une fenêtre de confirmation s'ouvre alors, vous demandant de confirmer le débit. Un message de confirmation apparaît, témoignant de la bonne réalisation de la transaction.

Vous avez alors la possibilité de poursuivre vos débits en cliquant sur « Débiter une autre carte ».

GrandEst
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Partenaire Jeun'Est



REALISATION D'UNE TRANSACTION

Pour réaliser une transaction avec un bénéficiaire porteur de Jeun'Est, vous pouvez scanner le QR code de sa carte ou de son application mobile, ou entrer son numéro de carte.

Ensuite vous aurez besoin de la date de naissance du bénéficiaire pour valider la transaction.

SCANEZ UN QR CODE

ou indiquez un numéro de carte

JJ/MM/AAAA

LIBRAIRE

Cancel

Ecran « Réaliser une transaction »

Module de Scan de QR-Code

GrandEst
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

SCANEZ UN QR CODE

1

11/09/1997

LIBRAIRE

RECHERCHER

1	2 ABC	3 DEF
4 GHI	5 JKL	6 MNO
7 PQRS	8 TUV	9 WXYZ
+ * #	0	✖

Saisie de la date de naissance

GrandEst
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

54000

Ville

NANCY

PM à débiter

LIBRAIRE

Solde disponible

79,00 €

Montant à débiter

Ex : 0,50

DEBITER LA CARTE

Confirmation de débit

Confirmez-vous le débit de la carte pour un montant de 24 € ?

ANNULER **CONFIRMER**

Prénom

Theo

Code Postal

54000

Ville

NANCY

PM à débiter

LIBRAIRE

Saisie du montant à débiter

Pop-up de confirmation de débit

GrandEst
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

Partenaire Jeun'Est

TRANSACTION CONFIRMEE

Numero de transaction : 282232

CUENOT

Théo

54000

NANCY

LIBRAIRE

55

DEBITER UNE AUTRE CARTE

Message de confirmation du débit